



Edito.

La vie n'a pas été un long fleuve tranquille depuis le début de notre mandat avec le COVID dont nous ne sommes pas encore débarrassés, les épisodes de canicule dus au dérèglement climatique et l'impensable que représente une guerre en Europe. Toutes nos pensées sont tournées vers ce peuple ukrainien qui souffre pour défendre nos libertés. Les conséquences de ce conflit sont importantes pour nous tous, citoyens et collectivités. Elles nous obligent à remettre en question nos pratiques. Tous les efforts, petits ou grands contribueront à l'amélioration de notre vie et celle des générations futures.

Pour tous ensemble aborder avec espoir l'année 2023, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux **le dimanche 15 janvier 2023 à 11h00** à la salle des fêtes.

Dans cette attente, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous.

Le carrefour de la Croix, l'aboutissement d'un projet.

Nous vous les présentions, il y a juste un an, dans le Fil N°2 : les travaux du Carrefour de la Croix se terminent avec les dernières plantations (arbustes, plantes grimpantes, arbres). De même les aménagements mobiliers sont en cours de finalisation. Après les bancs devant l'école, c'est la placette du carrefour qui a été mise en beauté avec la pose de la palissade et de l'ensemble des bornes de protection en bois. La table a été montée, la borne de réparation vélo mise en place ainsi que la fontaine 'Gonnet' repeinte pour l'occasion. Les cyclistes de la boucle n°26 seront bien accueillis.



Quelques éléments de signalétique sont encore à venir pour parfaire l'ensemble.

Dans la continuité de la rénovation du parking "îlot Joly" dont l'entrée est enjolivée par sa citerne, il a été procédé au renouvellement de la bande de roulement de la sortie sur la rue de la Mairie et une partie des abords est en cours de traitement paysager.

Les colis des aînés



La municipalité distribuera les colis à ses seniors (75 ans et +) le vendredi 9 décembre 2022 de 14h30 à 17h00. Ce sera l'occasion d'échanger dans la convivialité autour d'un thé ou d'un café.

Une distribution à domicile sera effectuée pour les personnes ne pouvant se déplacer et qui se signaleront à la mairie (02 54 20 03 26).

La course des Pères Noël.

Retenez la date du **samedi 17 décembre**, les Pères Noël envahiront gentiment le bourg de Marolles. Déguisez-vous en Père Noël, en lutin ou même en renne, mais, SURTOUT, chaussez vos baskets : **la course des Pères Noël est de retour !!**



Des aménagements pour mieux circuler à Marolles.

QUAND ?

Décembre 2021 dans le Fil N°2, nous évoquons une réflexion pour mieux circuler à Marolles.
Le 3 octobre dernier, lors d'une réunion publique les projets ont été présentés à la population.
Février 2023, les travaux débuteront, ils devraient s'étaler jusqu'au mois d'avril.

OÙ ?

Entrée sud de Marolles par la rue de Blois

Entrée ouest depuis Villemalard

Place du Foyer Rural.

COMMENT ?

Entrée sud de Marolles par la rue de Blois

Végétalisation du carrefour

Porte d'entrée du village

Sécurisation

Chicane entre la D171 et la Rue de Pezay

Circulation piétonne améliorée



Entrée ouest depuis Villemalard

Sécurisation des transports scolaires.

Ecluse devant l'actuel secrétariat de mairie.

Circulation bloquée pendant la montée ou la descente des enfants.

Circulation douce.

Chaucidou entre le centre bourg et Villemalard.



Place du Foyer Rural

Sécurisation

STOP : Rue de la mairie (angle place de l'église)
Voie de circulation rétrécie devant le monument aux morts.

Modification de l'accès depuis la place du foyer rural.

Cheminement piéton sécurisé.

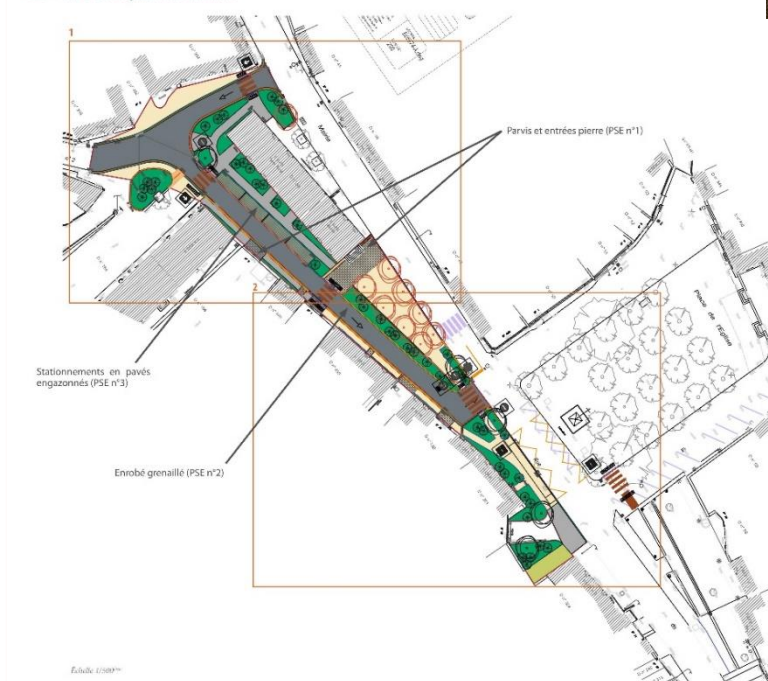
Accès PMR pour le secrétariat de mairie.

Végétalisation accrue pour un centre bourg plus agréable.



3. SECTEUR 5, CENTRE BOURG

Lot 1 VRD : plan de localisation



Une nouvelle collecte des déchets...

Au 1er janvier 2023, plusieurs changements interviennent pour simplifier le geste de tri et améliorer les performances de recyclage :

- des consignes de tri simplifiées, étendues et harmonisées sur tout le territoire national : **tous les emballages et les papiers se trient !** - la mise à disposition de bacs jaunes pour le tri à tous les foyers déjà équipés de bacs gris.
- une nouvelle collecte en porte-à-porte de ces bacs jaunes en alternance avec les bacs gris pour un service de proximité amélioré.

Un kit de communication sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres aux alentours du 20 décembre et **une réunion d'information aura lieu le 13/12 à 19h00 à la Chapelle-Vendômoise (salle des mariages).**

En ce qui concerne Marolles, la collecte se fera le vendredi matin à partir de 5h, **les bacs devront être sortis la veille au soir, soit le jeudi à partir de 19h.** La première collecte se fera le vendredi 6 janvier avec le bac jaune, le vendredi 13 janvier ce sera le tour du bac gris.

Crise de l'énergie et budget communal.

Depuis environ 1 an, la crise mondiale de l'énergie affecte lourdement les budgets des communes.

Le coût des énergies (électricité et gaz) explose et la facture devrait encore s'alourdir en 2023.

Pour l'électricité en 2021, nous avons choisi de conserver l'offre historique EDF, cela nous a permis de bénéficier des tarifs réglementés et via le bouclier fiscal de l'état, l'augmentation souvent observée par ailleurs n'a pas eu d'effet dévastateur sur le budget communal en 2022.

Concernant le gaz, en 2021, nous avons souscrit à offre de marché via l'UGAP qui achète en gros chez le fournisseur d'énergie ENGIE ce qui nous permet de bénéficier de tarifs préférentiels. Cependant, en lien avec la crise internationale, le prix de notre kilowatt gaz a augmenté de 50% au 1er janvier 2022, pour ensuite tripler début juillet avec même une incertitude sur la tenue de ce tarif prévu, normalement, jusqu'en juin 2023. Date à laquelle ce prix sera de nouveau négocié et nous nous attendons à de nouvelles hausses.

Il nous faut donc, impérativement, trouver des solutions pour faire des économies et réduire la facture énergétique.

Les plages horaires de l'éclairage public ont été réduites en tenant compte du transport scolaire le matin et de la vie associative le soir.

La sobriété sera également de mise pour les illuminations de Noël : installation le 6 décembre, dépose le 10 janvier, avec une réduction importante du nombre de sujets.

Le secrétariat va être relocalisé dans le bâtiment de la Closerie, ce qui permettra de limiter les bâtiments à chauffer. Dans le même esprit, un regroupement des associations a été fait sur le site de la rue de la Garenne, locaux non utilisés par l'école.

Une nouvelle régulation a été mise en place pour une meilleure gestion du chauffage dans l'école avec un réglage conduisant à abaisser la température ambiante à 19°.

Cette crise de l'énergie et son coût nous amène à demander une attitude citoyenne et éco-responsable de la part de tous les usagers des bâtiments et équipements publics.

Histoire de sapins...

HO HO HO... Nos sapins sont de retour à Marolles et la magie de Noël reprend ses droits dans notre charmante petite commune. Pour aller dans le sens de notre démarche écologique, ils sont moins nombreux cette année (7 contre 25 l'année dernière) mais ils sont plus vigoureux avec une taille moyenne approchant les 2m. Nous comptons sur tous les petits lutins communaux pour les habiller de guirlandes, de boules étincelantes et autres décorations festives. Cette joyeuse petite tribu verte sera patronnée par un géant épineux de 4m placé devant la mairie. La municipalité se chargera de le décorer et de l'illuminer pour qu'il puisse nous rappeler à quel point les fêtes de fin d'année sont importantes pour tout à chacun.



Les nuits de la lecture.



Dans le cadre des nuits de la lecture, des animations seront proposées à Marolles.

Vendredi 20

18h - soirée pyjama à la bibliothèque destinée au jeune public avec parents.
20h – Soirée animée par Michel Maraone (conteur) : **LA PEUR S'INVITE À LA MAISON DE LA NATURE ET DE LA RÉSERVE !** (Organisation CDPNE)

Samedi 21

14h - saynètes avec musique, tout public,
14h45 - lectures, tout public,
15h30 - visite de l'exposition du CD41 – « Traces d'animaux »
16h - vernissage, suivi d'un pot offert par la municipalité

Dimanche 22

Ouverture de l'exposition et en option animation du CJNA 'Terre de lien'

Soirée pyjama, saynètes, lectures et visite du dimanche avec le concours des bénévoles de la bibliothèque municipale. Organisation matérielle avec le concours de la municipalité.

Le verger communal des Forges.

Lorsque vous cheminez rue de la Mairie, un trait de verdure s'ouvre devant vos yeux entre les n° 3 et 5, c'est "la Sente de la Forge" conduisant aux parcelles du même nom. Un endroit où par le passé se trouvait de nombreuses vignes et quelques noyers. À cet endroit, une parcelle récemment acquise par la municipalité a été, initialement, proposée pour transférer le jardin participatif. Cette proposition n'ayant pas eu d'écho, la municipalité a décidé d'y implanter un verger communal.

Cet été, à l'occasion de travaux dans la commune, une pelle mécanique a creusé des fosses destinées aux plantations. Au fil du temps, un fumier de cheval est venu rejoindre la place : d'ailleurs encore merci au généreux donateur ! Pouzzolane, compost, terre et fumier ont été mélangés par Dylan et Jean Sébastien, de notre équipe technique, pour combler les fosses en attente des arbres.

Un pépiniériste local a été sollicité et bientôt nous planterons un noyer destiné à assurer le renouvellement de ceux existants alentour, ainsi qu'une dizaine de fruitiers : pommiers, poiriers, cerisiers, pêchers, pruniers.

Vite, que printemps et été arrivent ...

